

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 octobre 2023

Délibération n°2023-25 portant approbation de la démarche d'agrément de l'ENS-PSL au titre du service civique

- Vu** le code de l'éducation notamment ses articles L. 719-4, R. 79-51 et suivants ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la démarche de demande d'agrément de l'ENS-PSL au titre du service civique auprès des autorités compétentes.

Nombre de membres votants : 24

Pour : 22

Contre : 2

Abstention(s) : 0

Fait à Paris, le 18 octobre 2023

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT

